

GAZA : HALTE AUX MASSACRES ET AUX CRIMES DE GUERRE ! PROTECTION DU PEUPLE PALESTINIEN ET RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL ! SANCTIONS CONTRE ISRAËL !

**RASSEMBLEMENT de solidarité avec les Palestiniens de Gaza
VENDREDI 20 AVRIL de 17h30 à 20h30
PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA À ÉVRY**



Les vendredi 30 mars et 6 Avril 2018, l'armée israélienne a tiré à balles réelles sur les Palestiniens de Gaza qui s'étaient rassemblés en masse pour "la Marche du retour", exigeant la levée du blocus de Gaza et le droit au retour des réfugiés palestiniens. À ce jour 31 morts Palestiniens, victimes des tirs des snipers de l'armée israélienne, officiellement postés pour tuer, et plus de 2 000 blessés parmi la foule de manifestants non armés. Il faut arrêter ces exécutions, ordonnées par le gouvernement israélien, et qui risquent de se reproduire dans les jours et semaines à venir.

Levée immédiate du blocus de Gaza !

Le blocus de Gaza, total depuis bientôt 11 ans, enferme et pousse au désespoir une population de 2 millions de personnes, dont 1,3 million de réfugiés, qui ne demandent qu'à vivre, travailler, produire, faire vivre leur société. Il détruit l'économie et la société palestinienne de Gaza. Il est illégal selon le droit international et condamné par de nombreux états, dont la France.

Pour le droit au retour des réfugiés palestiniens !

Le droit au retour des 800 000 réfugiés palestiniens, chassés de leurs foyers en 1948, est inscrit dans la résolution 194 de l'ONU. Israël l'a acceptée comme condition de son admission à l'ONU le 11 mai 1949, mais a toujours refusé de la mettre en œuvre.

Les "marches du Retour" vont se produire pendant 6 semaines, jusqu'au 15 mai prochain, date qui marquera les 70 ans de la Nakba, l'expulsion des Palestiniens chassés de leur propre pays. Tout en dénonçant la colonisation, l'occupation, l'annexion de Jérusalem et les provocations de D. Trump, elles porteront la revendication des réfugiés palestiniens pour la mise en œuvre de leur droit au retour.

Des sanctions contre Israël !

Face au pouvoir israélien qui ne se donne plus aucune limite, face aux provocations des États-Unis, la France et l'Europe doivent cesser toute complicité. Elles doivent immédiatement et clairement interdire à Israël, sous peine de sanctions immédiates, le recours aux armes de guerre contre la population palestinienne qui manifeste pacifiquement pour ses droits.



À l'appel d'EVRY PALESTINE
contact@evrypalestine.org - www.evrypalestine.org